

Concentrations en PFAS dans les sols

source : DREAL AURA – décembre 2023

Prélèvements réalisés dans les jardins

Méthode :

- prélèvements réalisés en mai-juin 2023, sur trois profondeurs de sols et sur 17 jardins
- 35 PFAS analysés (correspondant à ceux réglementés pour l'eau potable et à ceux utilisés, actuellement ou par le passé, dans le secteur sud lyonnais)
- Focus particulier sur la somme de 4 PFAS (PFOA, PFNA, PFHxS, PFOS) et comparaison indicative avec une valeur danoise utilisée pour les sols aux usages sensibles, de 0,01 mg/kg pour la somme.

Localisation des points

RJ1, RJ 2, RJ9 et RJ14: rue des Martyrs de la Libération

RJ3 : avenue de la Terrasse

RJ4 : rue Voltaire

RJ5 : rue Roger Salengro

RJ6 : rue du docteur Roux

RJ7 : rue Stalingrad

RJ8 (jardins Arkema) : rue Brotillon

RJ10 : rue Aragon

RJ11 : rue du 8 mai 1945

RJ12 : avenue de Haute Roche

RJ13 : impasse de la Lône

RJ15 : impasse de la verrerie

RJ16 : boulevard de l'Europe

Profondeur de sol (cm)	Jardin RJ1			Jardin RJ2			Jardin RJ3			Jardin RJ4			Jardin RJ5			Jardin RJ6			Jardin RJ7			Jardin RJ8a			Jardin RJ8b			Jardin RJ9			Jardin RJ10			Jardin RJ11			Jardin RJ12			Jardin RJ13			Jardin RJ14			Jardin RJ15			Jardin RJ16		
	0-5	5-30	30-60	0-5	5-30	30-60	0-5	5-30	30-60	0-5	5-30	30-60	0-5	5-30	30-60	0-5	5-30	30-60	0-5	5-30	30-60	0-5	5-30	30-60	0-5	5-30	30-60	0-5	5-30	30-60	0-5	5-30	30-60	0-5	5-30	30-60	0-5	5-30	30-60	0-5	5-30	30-60	0-5	5-30	30-60						
Concentration des 4 PFAS faisant l'objet d'une valeur indicative de l'EFSA, en mg/kg				0,02	0,03				0,02																0,01			0,02	0,01	0,01	0,01	0,01							0,01	0,02											

(en bleu clair, valeurs inférieures à 0,01 mg/kg)

Prélèvements réalisés dans les lieux sensibles

Méthode :

- prélèvements réalisés en mai-juin 2023, sur deux profondeurs de sols, pour 5 écoles, une crèche et le stade du Brotillon (17 points de prélèvements sur le stade)
- 35 PFAS analysés (correspondant à ceux réglementés pour l'eau potable et à ceux utilisés, actuellement ou par le passé, dans le secteur sud lyonnais)
- Focus particulier sur les 4 PFAS faisant l'objet d'une valeur indicative de l'EFSA (autorité européenne de sécurité des aliments) : PFOA, PFNA, PFHxS, PFOS. Cette valeur est de 0,01 mg/kg pour la somme des 4 PFAS.

Profondeur du sol (cm)	Cours la Passerelle (E1) (Pierre-Bénite)		Ecole maternelle Henri Wallon (E2) (Pierre-Bénite)		Ecole primaire Jean Jaurès (E3) (Pierre-Bénite)		Ecole primaire Paul Eluard (E5) (Pierre-Bénite)		Ecole maternelle Pablo Picasso (E6) (Pierre-Bénite)		École Henri Dunand (E14) (Irigny)		Crèche la Ruche (Pierre-Bénite)		Stade du Brotillon (terrain enherbé)				Stade du Brotillon (terrain stabilisé)
	0-5	5-30	0-5	5-30	0-5	5-30	0-5	5-30	0-5	5-30	0-5	5-30	0-5	5-30	0-0,5	0,5-30	30-100	200-300	
Premières mesures juin-juillet 2023 Concentration des 4 PFAS faisant l'objet d'une valeur indicative de l'EFSA, en mg/kg	0,005	0,011	0,002	0,015	0,001	0,001	0,056	0,111	0,016	0,024	Non détecté	Non détecté	0,002	0,01	Maximum de 0,053	Maximum de 0,13	Maximum de 0,19	Maximum de 0,016	Maximum de 0,001
Mesures complémentaires octobre 2023 Concentration des 4 PFAS faisant l'objet d'une valeur indicative de l'EFSA, en mg/kg							Maximum de 0,020	Maximum de 0,052	Maximum de 0,007	Maximum de 0,019									